

Envoyer par e-mail

Avec la messagerie intégrée

Il y a une option d'envoi par e-mail dans Photoshop Elements 5, qui utilise un logiciel de messagerie qui lui est propre :

- ✓ dans **l'Organiseur** sélectionnez les photos à expédier, puis cliquez sur le petit triangle de l'icône , puis choisir **Courrier électronique** et suivre l'assistant,
- ✓ dans **l'Editeur** vous disposez du même icône avec les mêmes options,
- ✓ Définissez la mise en page, indiquez le(s) destinataire(s), rédigez un message. Le logiciel crée un message, réduit la taille des photos, vous n'avez plus qu'à cliquer sur Envoyer

Attention : à la première utilisation cette fonctionnalité devra configurer les paramètres de sa messagerie et vous demandera donc quelques informations. Les fois suivantes ce ne sera plus nécessaire.

Enregistrer pour le Web

Si vous souhaitez joindre une photo à un mail de façon plus traditionnelle (avec votre logiciel de messagerie habituel par exemple), je vous conseille d'enregistrer votre fichier via la commande **Fichier, Enregistrer pour le Web**.

La boite de dialogue affiche 2 fois votre photo : à gauche l'original, à droite l'image compressée. Ce système permet de vérifier simplement les effets de la compression de l'image.

Car attention ! La **compression** détruit une partie des informations de l'image, ce qui l'affecte plus ou moins visiblement. Il faut donc en doser le taux. Le poids du fichier obtenu s'affiche en dessous de la photo de droite, vous pouvez facilement le comparer au poids de l'original.

- ✓ Choisissez le format **JPEG** haut ou moyen, et **décochez** les options Progressif et Profil ICC.
- ✓ Vous pouvez en profiter pour réduire la taille physique de la photo, ce qui réduira en conséquence son poids : dans **Nouvelle taille**, soit vous imposez une dimension en pixels, soit vous indiquez un pourcentage de l'original. Laissez **coché Conserver les proportions**.
- ✓ Si vous modifiez l'un de ces derniers paramètres n'oubliez pas de cliquer sur **Appliquer** pour que les photos affichées prennent en compte ces modifications.
- ✓ Validez par **OK**, donnez un nom (voir ci-dessous), c'est fait !
- ✓ Il ne vous reste plus qu'à joindre cette photo à un mail classique.

Ce que vous venez de créer est une image optimisée pour le web, c'est-à-dire dépouillée de certaines informations.

Si vous souhaitez effectuer de nouvelles modifications sur votre image, partez toujours d'une version « normale » (non allégée).

Lorsque vous utilisez ce mode d'enregistrement je vous conseille d'indiquer dans le nom de la photo (on vous en demande un quand vous cliquez sur OK) que c'est une versions allégée, réservée à l'envoi par e-mail pour affichage à l'écran, quelque chose comme « ma photo light ». Ceci afin d'éviter de le prendre par erreur pour la retravailler ou la faire tirer. Et précisez à votre correspondant que vous l'avez allégée pour qu'elle voyage plus facilement,

mais que s'il veut l'imprimer ou la faire tirer sur papier les résultats ne seront probablement pas très bons. Dans ce cas vous devrez lui envoyer une version de bonne qualité.

Redimensionner par Rééchantillonnage

La meilleure façon de redimensionner c'est de modifier la résolution d'une photo (voir ce paragraphe ci-dessus).

Si vous devez imprimer à une résolution particulière ou si vous souhaitez imprimer une image bien plus petite ou plus grande que ne le permettent ses dimensions en pixels, vous pouvez rééchantillonner l'image. Le rééchantillonnage implique de supprimer ou d'ajouter des pixels dans l'image pour obtenir les dimensions ou la résolution souhaitées.

Voici comment procéder :

- ✓ En environnement **Retouche Standard**, allez dans **Image, Redimensionner, Taille de l'image** (ou bien utilisez le raccourci Alt+Ctrl+I),
- ✓ **cochez la case "Rééchantillonnage"** et choisissez "bicubique",
- ✓ **sélectionnez Conserver les proportions**,
- ✓ dans la zone Dimensions de pixel, entrez les valeurs correspondant à la largeur ou à la hauteur. Pour entrer ces valeurs sous la forme d'un pourcentage des dimensions actuelles, sélectionnez % comme unité de mesure,
- ✓ La nouvelle taille de fichier de l'image s'affiche en haut de la boîte de dialogue Taille de l'image, l'ancienne taille étant spécifiée entre parenthèses,
- ✓ Validez par OK.

Je vous rappelle qu'il est fortement déconseillé d'agrandir une photo de cette façon. En effet le logiciel va devoir ajouter (donc inventer) des pixels qui n'existaient pas au départ, ce qui, malgré sa meilleure volonté, provoque généralement une dégradation visible de la qualité d'impression.

Voici une astuce utilisée par les professionnels, qui permet d'agrandir par paliers progressifs, pratiquement sans dégradation :

Quelle que soit la résolution de départ :

- ✓ **Image, Taille de l'image,**
- ✓ **Cocher Rééchantillonnage,**
- ✓ Dans Taille du document choisir comme unité %,
- ✓ Augmenter de 110 % autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir la dimension voulue ; ça peut prendre du temps en fonction du format choisi, mais c'est la technique qui dégrade le moins votre photo.